

[Theory and History of Ontology \(ontology.co\)](#) by Raul Corazzon | e-mail: rc@ontology.co

René Descartes. Bibliographie Chronologique et Annotée (Troisième Partie: (1637-1644))

Contents of this Section

The Philosophy of René Descartes

This part of the section [History of Ontology](#) includes the following pages:

Selected bibliography on the Philosophical Work of René Descartes:

[René Descartes. Bibliographie Chronologique et Annotée \(Première Partie: 1616-1628\)](#)

[René Descartes. Bibliographie Chronologique et Annotée \(Deuxième Partie: 1628-1637\)](#)

[René Descartes. Bibliographie Chronologique et Annotée \(Troisième Partie: 1637-1644\)](#)
(Current page)

[René Descartes. Bibliographie Chronologique et Annotée \(Quatrième Partie: 1645-1650\)](#)

[Descartes: Biographies, Bibliographies, Dictionnaires, Lexiques \(en Français\)](#)

[Descartes. Bibliographies, Concordances, Dictionaries, Lexica \(in English\)](#)

[Bibliography of the studies in English on Descartes' philosophy](#)

[Bibliographie sur René Descartes et la recherche de la *mathesis universalis*](#)

[Index of the Pages on Modern Philosophy](#)



[Oeuvres de René Descartes : Bibliographie annotée: PDF Version on the website
Academia.edu](#)

Bibliographie

Pour la liste des éditions de références et des abréviations voir [René Descartes. Outils de recherche: Biographies, Dictionnaires et Lexiques des Ses Œuvres](#)

1. Descartes, René. 1637. *La Géométrie*.
 AT VI, 368-485; B. Op. I, 490-653; O III, 415-512.
 Une traduction latine par Frans Van Schooten (le jeune) (1615-1661) paru à Leyde: Maire 1649.
 La *Géométrie* est le seul ouvrage mathématique publié par Descartes et résume les résultats de 19 années de recherches ; sa rédaction l'a occupé dans les premiers mois de 1637: "C'est un traité que je n'ai quasi composé que pendant qu'on imprimait mes *Météores*, et même j'en ai inventé une partie pendant ce temps-là (4); mais je n'ai pas laissé de m'y satisfaire, autant ou plus que je ne me satisfais d'ordinaire de ce que j'écris." (lettre à Jean Deriennes du 22 février 1638 (AT I, 458; O VIII 1, 578-579; B 147).
 (4) La *Dioptrique* était prête pour l'impression dès octobre 1635 (Huygens à Descartes, 28 octobre 1635, AT I, 588 l. 5-6, B 76).
 Lettre à Mersenne, fin décembre 1637: "Et je ne suis pas bien aise d'être obligé de parler avantageusement de moi-même; mais parce qu'il y a peu de gens qui puissent entendre ma *Géométrie*, et que vous désirez que je vous mande quelle est l'opinion que j'en ai, je crois qu'il est à propos que je vous dise qu'elle est telle, que je n'y souhaite rien davantage; et que j'ai seulement tâché par la *Dioptrique* et par les *Météores* de persuader que ma méthode est meilleure que l'ordinaire, mais je prétends l'avoir démontré par ma *Géométrie*." (AT I, 477; O VIII 1, 149; B 136).
 Sur la difficulté de l'œuvre voir:
 l'*Avertissement* : "Jusques ici j'ai tâché de me rendre intelligible à tout le monde ; mais, pour ce traité, je crains qu'il ne pourra être lu que par ceux qui savent déjà ce qui est dans les livres de Géométrie: car, d'autant qu'ils contiennent plusieurs vérités fort bien démontrées, j'ai cru qu'il serait superflu de les répéter, et n'ai pas laissé, pour cela, de m'en servir." (AT VI 368)
 et la lettre à Florimond de Beaune du 20 février 1639: "J'ai été extrêmement aise de voir vos *Notes* (*) sur ma *Géométrie* (2); et je puis dire, avec vérité, que je n'y ai pas trouvé un seul mot qui ne soit entièrement selon mon sens. En sorte que j'ai admiré que vous ayez pu reconnaître des choses que je n'y ai mises qu'obscurément (3), comme en ce qui regarde la généralité de la méthode, et la construction des lieux plans et solides, etc.
 (...)
 Toutefois je puis assurer que je n'ai rien omis de tout cela qu'à dessein, excepté le cas de l'asymptote que j'ai oublié. Mais j'avais prévu que certains gens, qui se vantent de savoir tout, n'eussent pas manqué de dire que je n'avais rien écrit qu'ils n'aient su auparavant, si je me fusse rendu assez intelligible pour eux ; et je n'aurais pas eu le plaisir, que j'ai eu depuis, de voir l'impertinence de leurs objections. Outre que ce que j'ai omis ne nuit à personne ; car pour les autres, il leur sera plus profitable de tâcher à l'inventer d'eux-mêmes, que de le trouver dans un livre. Et pour moi, je ne crains pas que ceux qui s'y entendent m'imputent aucune de ces omissions à ignorance ; car j'ai partout eu soin de mettre le plus difficile, et de laisser seulement le plus aisé." (AT II, 510-512; O VIII 2, 691-692; B 203).
 (2) Voir à Mersenne, 9 février 1639 (AT II, 499 l. 20-24, [O VIII 1, 320] B 202). Les *Notes brèves* de Debeaune [dans le texte originel français] ont été publiées dans AM III 353-401 (voir aussi la lettre de Debeaune à Schooten, 1648-1649 dans AM III 321-322).
 (*) [Ces *Notes* seront publiées dans la traduction latine de la *Géométrie* en 1649: *In geometriam Renati Descartes notæ breves*, Amsterdam, 1659.]
 Après la publication, Descartes ne montre plus d'intérêt pour la géométrie : "Mais n'attendez plus rien de moi, s'il vous plaît, en géométrie; car vous savez qu'il y a longtemps que je proteste de ne m'y vouloir plus exercer, et je pense pouvoir honnêtement y mettre fin." (à Mersenne, 12 septembre 1638, AT II, 361-362; O VIII 1, 273-274; B 187).
 "Enfin, en la *Géométrie*, je tâche à donner une façon générale pour soudre tous les problèmes qui ne l'ont encore jamais été. Et tout ceci ne fera pas, je crois, un volume plus grand que de cinquante ou soixante feuilles (8). Au reste, je n'y veux point mettre mon nom, suivant mon ancienne résolution (9), et je vous prie de n'en rien

dire à personne, si ce n'est que vous jugiez à propos d'en parler à quelque libraire, afin de savoir s'il aura envie de me servir, sans toutefois achever, s'il vous plaît, de conclure avec lui, qu'après ma réponse ; et sur ce que vous me ferez la faveur de me mander, je me résoudrai." (lettre à Mersenne du mars 1636, AT I, 340; O VIII 1, 136; B 136).

(8) Le volume imprimé fera 66 feuilles, dont 10 pour le *Discours*.

(9) Voia à Mersenne, 25 novembre 1630 (AT I, 179-180; [O VIII 1, 83-64] B 36.

"Enfin, par la *Géométrie*, je prétendais démontrer que j'avais trouvé plusieurs choses qui ont été ci-devant ignorées, et ainsi donner occasion de croire qu'on en peut découvrir encore plusieurs autres, afin d'inciter par ce moyen tous les hommes à la recherche de la vérité." *Lettre-Préface aux Principes de philosophie* (AT IX-2, 15).

2. ———. 1637. *Explication des engins par l'aide desquels on peut avec une petite force lever un fardeau fort pesant [Traité de mécanique]*.
AT I, 435-447; B 129; O III, 568-577.
Le texte est annexe à la lettre à Constantin Huygens du 5 octobre 1637 ; la première édition est celle publiée en 1668 par Nicolas Poisson avec le *Compendium musicae*.
3. ———. 1638. *Calcul de Mons. Des-Cartes*.
AT X 659-680; édition critique par Frédéric de Buzon in B Op. II, 1472-1528.
Dans le dernier paragraphe d'une lettre à Claude Mydorge du 1 mars 1638, Descartes écrit: "Si vous désirez que je vous envoie quelques adresses particulières touchant le calcul, j'ai ici un ami qui s'offre de les écrire (27), et je m'y offrirais bien aussi, mais j'en suis moins capable que lui, à cause que je ne sais pas si bien remarquer en quoi on peut trouver de la difficulté." (AT II 23; O VIII 1, 672; B152).
(27) Il s'agit de l'*Introduction à la Géométrie*, ou *Introduction au Calcul de Monsieur Descartes*, attribuée à Godefroid Van Haestrecht [1592/93 - 1659] (voir la présentation de F. de Buzon, in B Op. II, 1465-1529).
De ce document, il y a trois manuscrits :
1) H : retrouvé par Charles Adam dans la Bibliothèque Royale de Hanovre parmi les papiers de Leibniz et publié dans AT X.
2) L : retrouvé par Cornelis de Waard en 1917 parmi les papiers de Charles Cavendish et publié dans Charles Adam et Gaston Milhaud (éds.) *René Descartes. Correspondance*, Paris, Alcan 1936-, vol. III, pp. 323-352.
3) M : retrouvé par Frédéric de Buzon parmi les manuscrits de Marcus Meibom à la Bibliothèque Royale de La Haye et publié dans B Op. II, 1473-1529 avec le titre: *Recueil du Calcul, qui sert à la Géométrie du Sieur Des-Cartes*.
4. ———. 1639? *De refractione*.
AT XI, 645-646; B Op. II, 1390-1393.
La date précise de composition est incertaine.
5. ———. 1640. *Invention de la racine cubique des nombres binomes*.
AT III 188, l. 3 - 190, l. 19; nouvelle édition reprise de l'édition Costabel: AT V 612-615; B Op. II, 1440-1447.
Première édition : Pierre Costabel, "Descartes et la racine cubique des nombres binômes", *Revue d'histoire des sciences*, 22, 1969, pp. 97-116 (texte au pp. 99-102); repris dans P. Costabel, *Démarches originales de Descartes savant*, Paris, Vrin, 1982, pp. 122-126.
"Le document illustre la phase ultime du débat engagé en 1639 entre Stampioen et Waessenaer, celui-ci agissant pour le compte de Descartes." (p. 97).
6. ———. 1641. *Meditationes de prima Philosophia in qua Dei existentia et animae immortalitas demonstrantur*. Parisiis: Michaellem Soly.
AT VII : *Epistola* 1; *Praefatio ad Lectorem* 7; *Synopsis sequentium sex Meditationum* 12; *Meditatio I-VI* 17-90; *Objectiones Primae* 91; *Responsio Authoris* 101; *Objectiones Secundae* 121; *Responsio* 128; *Rationes Dei existentia et animae a corpore distinctionem probantes, more geometrico dispositae* 160; *Objectiones Tertiae cum Responsionibus Authoris* 171; *Objectiones Quartae* 196; *Objectiones Quintae* 256; *Responsio* 347; *Disquisitio metaphysica Gassendus Sorberio* 392;

Objectiones Sextae 412; *Responsio* 422; *Objectiones Septimae cum Notis Authoris* 464; *Epistola ad patrem Dinet* 563-603.

B Op. I, 680-799; *Objectiones cum Responsionibus*, 800-1395.

Les *VII Objectiones* et l' *Epistola ad patrem Dinet* sont ajoutées dans la deuxième édition.

Date de composition : octobre 1639 - mars 1640.

Première édition : 28 août 1641.

Deuxième édition revue avec le titre : *Meditationes de prima philosophia, in quibus Dei existentia, et animae humanae a corpore distinctio, demonstrantur*. Amstelodami: Ludovicum Elzevirium, 1642 (réimpression anastatique Lecce, Conte Editore, 1992).

Après le *Traité de métaphysique* de 1628-29 (qui n'a pas été conservé) et la *Quatrième partie du Discours de la méthode* c'est le premier texte publié par Descartes sur la métaphysique (*La Recherche de la Vérité* a été publié seulement en 1684).

La première mention de l'œuvre est dans la lettre à Mersenne du 13 novembre 1639 : "Les opinions de vos Analystes, (*) touchant l'existence de Dieu et l'honneur qu'on lui doit rendre, sont, comme vous écrivez, très difficiles à guérir ; non pas qu'il n'y ait moyen de donner des raisons assez fortes pour les convaincre, mais parce que ces gens-là, pensant avoir bon esprit, sont souvent moins capables de raison que les autres. Car la partie de l'esprit qui aide le plus aux mathématiques, à savoir l'imagination, nuit plus qu'elle ne sert pour les spéculations métaphysiques. J'ai maintenant entre les mains un discours, où je tâche d'éclaircir ce que j'ai écrit ci-devant sur ce sujet ; il ne sera que de cinq ou six feuilles d'impression; mais j'espère qu'il contiendra une bonne partie de la métaphysique. Et afin de le mieux faire, mon dessein est de n'en faire imprimer que vingt ou trente exemplaires, pour les envoyer aux vingt ou trente plus savants théologiens dont je pourrai avoir connaissance, afin d'en avoir leur jugement, et apprendre d'eux ce qui sera bon d'y changer, corriger ou ajouter, avant que de le rendre public." (AT II, 622; O VIII 1, 351-352; B 224).

(*) [Les géomètres de Paris]

La rédaction est terminée en mars 1640 : "Je ne ferai point imprimer mon essai de *Métaphysique* (14) que je ne sois à Leyde, où je pense aller dans cinq ou six semaines (15)" lettre à Mersenne, 11 mars 1640 (AT III, 35-36; O VIII 1, 367-368; B 246).

(14) Les *Meditationes* seront imprimés à Paris en 1641, puis à Amsterdam en 1642.

(15) Descartes date de Leyde toute une série de lettres écrites entre le 7 mai 1640 et le 18 mars 1641.

En novembre 1640 le livre est envoyé à l'imprimeur: "Le peu que j'ai écrit de métaphysique est déjà en chemin pour aller à Paris (5), où je crois qu'on le fera imprimer, et il ne m'en est resté ici qu'un brouillon si plein de ratures, que j'aurais moi-même de la peine à le lire, ce qui est cause que je ne puis vous l'offrir ; mais sitôt qu'il sera imprimé, j'aurai soin de vous en envoyer des premiers, puisqu'il vous plaît me faire la faveur de le vouloir le lire, et je serai fort aise d'en apprendre votre jugement." Lettre à Colvius du 14 novembre 1640, AT III, 248; O VIII 2, 586; B 287).

(5) Voir à Mersenne, 11 novembre 1640 (AT III 238-239, [O VIII 1, 424] B 285) « [...] je vous envoie enfin mon écrit de *Métaphysique*... »

Descartes envoie une copie du manuscrit à Huygens et Mersenne :

- Constantin Huygens : "J'ai envoyé dès hier ma *Métaphysique* à Monsieur de Zuylichem pour vous l'adresser ; mais il ne l'enverra que dans huit jours, car je lui ai donné ce temps pour la voir. Je n'y ai point mis de titre, mais il me semble que le plus propre sera de mettre *Renati Descartes Meditationes de prima Philosophia*; car je ne traite point en particulier de Dieu et de l'âme, mais en général de toutes les premières choses qu'on peut connaître en philosophant. Vous verrez assez, par les lettres que j'y ai jointes, quel est mon dessein; et je n'en dirai ici autre chose, sinon que je crois qu'il n'y aura pas de mal, avant que de la faire imprimer, de stipuler avec le libraire qu'il nous en donne autant d'exemplaires que nous en aurons de besoin, et même qu'il les donne tout reliés ; car il n'y a pas plaisir d'acheter ses propres écrits,

et je m'assure que le libraire pourra bien faire cela sans y perdre. Je n'aurai besoin ici que d'environ trente exemplaires ; pour Paris, c'est à vous de juger combien il nous en faudra." Lettre à Mersenne du 11 novembre 1640 (AT III, 235-236; O VIII 1, 424; B 283).

- Marin Mersenne : "Je vous envoie enfin mon écrit de *Métaphysique*, auquel je n'ai point mis de titre, afin de vous en faire le parrain, et vous laisser la puissance de le baptiser (2). Je crois qu'on le pourra nommer, ainsi que je vous ai écrit par ma précédente, *Meditationes de prima Philosophia*; car je n'y traite pas seulement de Dieu et de l'âme, mais en général de toutes les premières choses qu'on peut connaître en philosophant par ordre. Et mon nom est connu de tant de gens que, si je ne voulais pas le mettre ici, on croirait que j'y entendrais quelque finesse, et que je le ferais plutôt par vanité que par modestie (3).

Pour la lettre à Messieurs de Sorbonne (4), si j'ai manqué au titre, ou qu'il y faille quelque souscription, ou autre cérémonie, je vous prie d'y vouloir suppléer, et je crois qu'elle sera aussi bonne, étant écrite de la main d'un autre, que de la mienne. Je vous l'envoie séparée du traité, à cause que, si toutes choses vont comme elles doivent, il me semble que le meilleur serait, après que le tout aura été vu par le P. Gibieuf (5), et, s'il vous plaît, par un ou deux autres de vos amis, qu'on imprimât le traité sans la lettre, à cause que la copie en est trop mal écrite pour être lue de plusieurs, et qu'on le présentât ainsi imprimé au Corps de la Sorbonne, avec la lettre écrite à la main; en suite de quoi il me semble que le droit du jeu sera qu'ils commettent quelques-uns d'entre eux pour l'examiner (6) ; et il leur faudra donner autant d'exemplaires pour cela qu'ils en auront besoin, ou plutôt autant qu'ils sont de docteurs (7), et s'ils trouvent quelque chose à objecter, qu'ils me l'envoient, afin que j'y réponde ; ce qu'on pourra faire imprimer à la fin du livre. Et après cela il me semble qu'ils ne pourront refuser de donner leur jugement, lequel pourra être imprimé au commencement du livre, avec la lettre que je leur écris. Mais les choses iront peut-être tout autrement que je ne pense ; c'est pourquoi je m'en remets entièrement à vous et au P. Gibieuf, que je prie par ma lettre (8) de vouloir vous aider à ménager cette affaire : car la *Vélimitation* que vous savez (9) m'a fait connaître que, quelque bon droit qu'on puisse avoir, on ne manque pas d'avoir toujours besoin d'amis pour le défendre. L'importance est en ceci que, puisque je soutiens la cause de Dieu, on ne saurait rejeter mes raisons, si ce n'est qu'on y montre du paralogisme, ce que je crois être impossible, ni les mépriser, si ce n'est qu'on en donne de meilleures, à quoi je pense qu'on aura assez de peine." Lettre du 11 novembre 1640 (AT III, 239-240; O VIII 1, 424-425; B 285).

(2) Voir à Mersenne, 18 mars 1641 (AT III 340, [O VIII 1, 457] B 305) : « vous en serez, s'il vous plaît, le parrain ».

(3) L'ouvrage, comme on sait, parut sous le titre *Renati Descartes Meditationes de prima philosophia, in qua Dei existentia et animae immortalitas demonstratur*.

(4) L'*Epistola dedicatoria* (AT VII 680-686) : en se tournant vers la faculté de théologie, Descartes montrait avoir renoncé à attendre un soutien de ses anciens maîtres jésuites.

(5) Clerselier Lettres : « Le P. G. », et ailleurs.

(6) Ce qui fut fait le 1er août 1641, avec la nomination de quatre docteurs (« commissaires »), Chastelain, Potier, Hallier et Cornet, « pour examiner la *Métaphysique* de Monsieur Descartes ». Il n'en est plus question par la suite, l'assemblée du 2 septembre se bornant à approuver les conclusions de l'assemblée précédente (l'achevé d'imprimer des *Meditationes* est du 28 août) ; voir J.-R. Armogathe, « L'approbation des *Meditationes* par la faculté de théologie de Paris 1641 », *Bulletin cartésien* XXI-XXII, p. 1-3, *Archives de philosophie* 57, 1, 1994.

(7) C'était la procédure habituelle, qu'on trouve par exemple appliquée au livre de Pierre Dabillon, *De la divinité défendue contre les athées*, Paris, 1642, approuvé quelques semaines plus tôt par la Faculté.

(8) À Gibieuf, 11 novembre 1640 (AT III, 238 l. 8-9, [O VIII 2, 792] B 284).

(9) Sur l'affaire des thèses du P. Bourdin, voir lettre 76, n. 2, p. 940 et dossier Jésuites, lettre 6, [O VIII 1, 582-591] B 261.

7. ———. 1641. *Propositio demonstrata*.
 Première édition: Clerselier, III, 1667, 475-479.
 AT III, 708-714 (CCXLIII bis); O III, 519-524.
 La proposition démontrée est la suivante : "Étant donné une section conique quelconque et un point situé comme on veut hors de son plan, on cherche un cercle qui soit une base du cône que décrit une droite tournant, à partir du point donné comme sommet, autour de la section conique donnée; car il n'est pas douteux que la surface ainsi décrite ne soit conique, et une fois qu'on a trouvé le cercle qui est une base, cela peut se démontrer facilement."
 "Entre avril et septembre 1641, Descartes rédigea (ou fit rédiger) en latin une solution à un vieux problème géométrique qui aurait été repropoé à la communauté mathématique par Desargues. Mydorge et Roberval sont censés avoir donné également chacun la leur (dont on ne sait rien aujourd'hui).
 Notre Annexe X montre que Fermat s'est aussi intéressé à la question.
 Le texte de cette *Propositio* a été publié pour la première fois, sous le titre indiqué plus haut, par Claude Clerselier en 1667 dans le volume III de la *Correspondance* de Descartes, pages 475-479 (en annexe à la lettre LXXXIII du 12 octobre 1648. Le manuscrit semble perdu, et nul ne sait si, par exemple, les six figures qui y sont insérées sont plus ou moins de la main de Descartes, ou fortement interprétées - et dégradés - par son éditeur.
 (...)
 Une nouvelle traduction française de ce texte figure dans l'Annexe I. "
 André Warusfel, *L'œuvre mathématique de Descartes dans La Géométrie: de la résolution des équations algébriques à la naissance de la géométrie analytique*, thèse de doctorat, 2010, disponible en ligne à l'adresse: philosophie.ac-creteil.fr/IMG/pdf/Geometrie.pdf (pp. 576-577, notes omises).
8. ———. 1642. *Meditationes De Prima Philosophia, In quibus Dei existentia, et animae humanae à corpore distinctio, demonstrantur*. Amstelodami: Ludovicum Elzevirium.
 AT VII : deuxième édition de l'œuvre publiée en 1641.
 "De quelle façon maintenant convient-il d'utiliser les éditions anciennes, soit pour le contenu du présent volume, soit pour l'établissement du texte ?
 Pour le contenu, la seconde édition, celle de 1642, doit évidemment faire loi. La première édition, en effet, est incomplète : il y manque les septièmes *Objections*, qui n'avaient pas été envoyées à temps pour y figurer, et qui d'ailleurs ont été faites, non pas, comme les autres, sur une copie manuscrite adressée avant toute impression par Mersenne aux théologiens ou philosophes dont il provoquait les critiques, mais sur le volume imprimé dès le 28 août 1641, et que le P. Bourdin, auteur des septièmes *Objections*, étudia de lui-même à seule fin de le critiquer. Descartes ayant joint, en outre, à ces septièmes *Objections*, accrues de ses propres Notes, la Lettre qu'il écrivit ensuite au P. Dinet, nous ne les séparerons pas non plus dans le présent volume." (AT VII, *Avertissement* à l'édition de 1983, p. XI).
 "La différence la plus notable entre la première et la deuxième édition "est un assez long passage qui termine les *Réponses* de Descartes aux quatrièmes *Objections* d'Antoine Arnauld : ce passage très important sur l'Eucharistie, envoyé d'abord en 1640 à Mersenne, n'avait point paru dans la première édition, en 1641, sans doute afin d'obtenir plus aisément l'approbation de la Sorbonne ; il fut rétabli naturellement dans l'édition de 1642 (voir ci-après, p. 252, l. 22, à p. 256, l. 8)." (AT VII, *Avertissement* à l'édition de 1983, p. XIII).
9. ———. 1642. [*Epistola*] *Ad Reverendo Patri Dinet*. Amstelodami: Ludovicum Elzevirium.
 AT VII, 563-603; B Op. I 1426-1475.
 Traduction française par Claude Clerselier dans la deuxième édition des *Méditations Métaphysiques* (1661).
 Nouvelle traduction par Theo Verbeek dans : René Descartes et Martin Schoock, *La Querelle d'Utrecht*, Paris: Les impressions nouvelles, 1988, pp. 131-151.

Table des matières : Jean-Luc Marion : Préface 7; Theo Verbeek: Introduction 19; Narration Historique de la manière dont la philosophie nouvelle a été soutenue d'abord, puis abolie, précédée du Témoignage de l'Académie d'Utrecht 71; René Descartes : Lettre à Dinet 125; Martin Schoock : L'Admirable Méthode 153; René Descartes : Lettre à Voet 321; René Descartes : Lettre Apologétique aux Magistrats d'Utrecht 401; Theo Verbeek : Notes 439-540.

Sur l'histoire de la *Querelle*, voit l'*Introduction* de Theo Verbeek, pp. 19-66.

Theo Verbeek a traduit en français les pièces principales de la controverse entre Descartes et Gijsbert Voet (1589-1676) dans *La Querelle d'Utrecht*, cit. :

"...d'abord la *Lettre au Père Dinet*, qui, publiée en appendice à la seconde édition des *Meditationes* (1642) déclenche, en mentionnant les attaques de G. Voet contre Regius et Descartes, un conflit ouvert ; ensuite la réplique de Schoock, suscitée par G. Voet, sous le titre de *La Méthode Admirable de la nouvelle philosophie cartésienne* (1643) qui attire, en retour, la *Lettre à G. Voet* où, pour la première fois (mai 1643), Descartes accepte le combat direct ; la réponse prendra l'aspect d'une *Narration historique* (octobre 1643), suivant de peu un arrêt pris par les magistrats d'Utrecht contre Descartes (13 septembre 1643), précédant aussi de peu une intervention en faveur de Descartes de M. de la Thuillière, Ambassadeur de France. La querelle fut cependant assez vive pour que Descartes adresse encore, un an et demi plus tard, une *Lettre apologétique aux Magistrats d'Utrecht* (juin 1645) et tienne à la publier en mars 1648. L'importance du dossier se marque au nombre des pièces qui le composent (et de nombreuses lettres pourraient s'y adjoindre), mais aussi au temps que lui consacre Descartes — pourtant si soucieux de son loisir et de son repos : pendant près de six ans, tout son temps de travail (et il s'agit des *Principia* puis des *Passions de l'âme*) sera conquis sur la distraction et l'inquiétude d'une polémique de plus en plus âcre et dangereuse. Il paraît donc impossible, au simple vu de ces titres et de ces dates, de sous-estimer, encore plus d'ignorer, un épisode aussi important et importun de la vie de Descartes. Le travail de Theo Verbeek se justifie donc entièrement, ne fût-ce que d'un point de vue historique ; il contribuera, comme un document indispensable, à la connaissance du premier cartésianisme hollandais."

(Jean-Luc Marion, *Préface à La Querelle d'Utrecht*, p. 8).

"Les Jésuites semblaient être un peu plus partagés que les pères de l'Oratoire sur la philosophie de M. Descartes ; et la diversité des opinions était grande dans leur Compagnie sur ses *Méditations métaphysiques*. Les uns se contentaient de goûter ses principes et ses raisonnements, ou de louer ses bonnes intentions et ses efforts, sans aller au-delà, comme le P. Noël, le P. Fournier, le P. J. François, le P.

Grandamy, le P. Dinet, qui était provincial de France à Paris, le P. Charles son parent, qui était assistant du général de la Compagnie de Rome. Le P. Dinet qui avait été autrefois son préfet à La Flèche, ayant fait un voyage à Rome sur la fin de la même année [1642], ne manqua point d'entretenir le P. Charlet du livre de ses *Méditations*; et il voulut donner avis au philosophe de tout ce qui s'était dit de plus obligeant entre eux à son sujet, par une lettre qu'il lui en écrivit de Rome vers le commencement de l'avent. M. Descartes crut devoir faire part de la joie qu'il en reçut au P. Mersenne dans le même temps des étrennes de l'année suivante. Il lui marqua aux termes du P. Dinet l'estime que le P. Charlet faisait de ses études, et qu'il avait pour sa personne ; croyant que ce père n'attendait à se déclarer ouvertement pour sa philosophie qu'après la publication de ses *Principes*." Baillet II, chapitre VIII, 159-160.

"De plus, je ne voudrais pas qu'on me croie sur parole lorsque je parle de la vérité des écrits que je promets, mais qu'on en juge par les *Essais* que j'ai déjà donnés. Car loin d'y avoir expliqué une ou deux questions, j'en ai discuté des centaines qui auparavant n'avaient pas été traitées de la sorte. Et quoique beaucoup de personnes aient lu mes écrits d'un œil jaloux et aient fait de leur mieux pour les réfuter, personne, autant que je sache, n'a été à même d'y trouver autre chose que de la vérité. Qu'on fasse la liste de toutes les questions qui, depuis tant de siècles où il y a des philosophies, ont été résolues par leur moyen : on n'en trouvera probablement ni beaucoup, ni de très importantes. J'ose même prétendre qu'il n'y a jamais eu de

question dont je ne pourrais montrer que la solution qu'on en a donnée à partir des principes propres à la philosophie péripatéticienne est fautive et mal fondée. Qu'on en fasse l'épreuve : qu'on les propose, non pas toutes il est vrai, car je ne crois pas qu'elles vailent la peine d'y employer beaucoup de temps, mais quelques-unes des plus spéciales. On verra que je tiendrai mes promesses (42). Ma seule restriction, que je fais pour prévenir tout sujet de chicane, est que si je dis "principes propres à la philosophie péripatéticienne", je ne veux pas parler de ces questions dont la solution est tirée soit de l'expérience commune de tous les hommes, soit de la considération des figures et du mouvement qui est le fait des mathématiciens, soit enfin de ces notions métaphysiques qui sont généralement reçues et que j'admets comme les autres : on les trouvera dans mes *Méditations*.

Qu'on me permette encore ce qui paraîtra un paradoxe : en tant que cette philosophie est jugée péripatéticienne, et différente des autres, elle ne contient rien qui ne soit pas nouveau ; et la mienne rien qui ne soit pas ancien. Car en ce qui concerne les principes, je n'admets que ceux qui, jusqu'ici, ont été partagés par tous les philosophes et qui de ce fait sont les plus anciens de tous. Et en ce qui concerne ce que j'en déduis par après, je ne fais que montrer ce que contenaient ceux-là d'une façon implicite, mais cela d'une façon tellement claire qu'on voit que cela aussi, se trouvant naturellement dans l'esprit des hommes, est en réalité très ancien. D'autre part, les principes de la philosophie ordinaire étaient de toute façon nouveaux à l'époque où ils furent inventés par Aristote ou par d'autres. Ils ne sont pas maintenant meilleurs qu'ils n'étaient jadis. On n'en déduit rien qui ne soit pas controversé, et qui ne puisse être changé ou adapté à la façon d'une École ou au gré du premier philosophe venu. Par conséquent il n'y a rien qui soit plus nouveau, puisqu'on la renouvelle tous les jours (43)." (*Lettre à Dinet*, traduction de Theo Verbeek, *La Querelle d'Utrecht*, cit., p. 140, AT VII, 580).

(42) Voir le commentaire de Schoock, *Admiranda Methodus*, section II chap. 4.

(43) Voir pour tout ce passage, d'une part ce que dit Descartes dans son Discours (VI, AT VI, 77 ; [O III, 132-133]), d'autre part le commentaire mordant de Schoock dans l'*Admiranda Methodus*, section II, chap. I. C'est à partir d'une notion pareille que certains cartésiens amorceront la "philosophia novantiqua", synthèse originale d'aristotélisme et de cartésianisme ; voir A. Heereboord, *Meletemata Philosophica* (Lugd. Bat., 1654) ; *Philosophia Naturalis cum commentariis Peripateticis* (Lugd. Bat., 1663) ; J. de Raei, *Clavis Philosophiae Naturalis Aristotelico-Cartesianae* (Lugd. Bat., 1654) ; *De Sapientia Veterum* (Amstel., 1669) ; et en général J. Bohatec, *Die Cartesianische Scholastik in der Philosophie und reformierten Dogmatik des 17. Jahrhunderts*, Leipzig, 1912.

10. ———. 1642. *Excerpta P. Kircher, De magnete*. AT XI, 635-639; B Op. II 1386-1389.
Annotations à l'œuvre d'Athanasius Kircher (1602-1680) *De magnete sive de arte magnetica* Romae: L. Grigarani, 1641.
Lettre du 5 janvier 1643 à Constantin Huygens : "... j'espère qu'elle ne retardera point l'impression de ma Philosophie, en laquelle j'approche de l'endroit où je dois traiter de l'aimant (8). Si vous jugez que le gros livre que vous avez de cette matière, duquel je ne sais point le nom (9), m'y puisse servir, et qu'il vous plaise de me l'envoyer, je vous en aurai obligation" (AT III 801; O VIII 2, 107; B379)
(8) Il s'agit des §§ 133-183 des *Principia* IVa (AT VIII-1 275-311).
(9) Le *Magnes* d'Athanasie Kircher (Rome, 1641, 916 p. in-4° ; Cologne, 1643, 797 p. in-4°); Huygens l'envoie à Descartes avec sa réponse du 7 janvier 1643 et un commentaire acerbe contre les jésuites : « Voici d'ailleurs l'Aimant de Kircherus, où vous trouverez plus de grimace que de bonne étoffe, qui est l'ordinaire des jésuites. Ces écrivains pourtant vous peuvent servir en des choses *quæ facti sunt, non juris* [qui sont d'ordre du fait et non du droit]. Ils ont plus de loisir que vous à se pourvoir d'expériences : on se peut prévaloir au besoin de leurs rapports » (AT III 802, B380).
11. ———. 1643. *Epistola Renati Des-Cartes Ad celeberrimum Virum D. Gisbertum Voetium*. Amstelodami: Ludovicum Elzevirium.

La première édition est suivie de la traduction néerlandaise : *Brief van Rene Des Cartes aen den vermaerden D. Gisbertus Voetius*, Amsterdam 1643.

AT VIII-2, 1-194; B Op. I 1493-1691.

Traduction de Victor Cousin dans son édition des *Œuvres de Descartes*, vol. XI, Paris: Levrault, 1825, pp. 3-198 ; cette traduction a été reprise par Theo Verbeek dans *La Querelle d'Utrecht*, Paris: Les impressions nouvelles, 1988, pp. 327-399, avec l'omission de la sixième partie.

"C'est ainsi que, croyant écrire une lettre, l'abondance de la matière a produit un livre. Je l'ai divisé en neuf parties, afin que chacune pût se lire à part, et peut-être avec moins d'ennui.

Dans la première, je réponds à l'introduction du livre sur la *Philosophie Cartésienne* [1], dans laquelle l'auteur a voulu faire l'énumération sommaire de mes vices.

Dans la seconde, je récompense M. Voet en racontant quelques-unes de ses actions qui m'ont d'abord fait connaître ses vertus.

Dans la troisième, je parcours le premier et le second chapitre du même livre sur la *Philosophie Cartésienne*.

Dans la quatrième, j'expose mon sentiment sur l'usage des livres et la doctrine de Voet.

Dans la cinquième, je traite brièvement des autres chapitres de ce livre, c'est-à-dire du reste des deux premières sections.

Dans la sixième, j'examine le livre de la *Confrérie de la Vierge*.

Dans la septième, je considère les mérites de M. Voet, et l'exemple de charité chrétienne et de probité qu'il a donné dans cet ouvrage.

Dans la huitième, je reviens au livre sur la *Philosophie Cartésienne*, et j'en réfute la préface (que je n'avais pas encore vue) et la troisième section.

Dans la neuvième, je réponds à la quatrième et dernière section du même livre, et je montre en même temps que ses auteurs sont coupables de la calomnie la plus odieuse et la plus inexcusable."

(AT VIII-2, 11-12; *La Querelle d'Utrecht*, cit., p. 330).

[1] Martin Schoock (1614-1669, élève de Voetius), *Admiranda Methodus Novae Philosophiae Renati De Cartes*, Ultrajecti [Utrecht] : ex officina Joannis van Waesberge, 1643 (traduction française par Theo Verbeek, dans *La Querelle d'Utrecht*. cit., pp. 157-320).

"Il paraît d'abord incontestable que, dans ses trois textes polémiques, Descartes retrouve et parfois développe certaines des thèses caractéristiques de sa philosophie.

1. Il invoque, contre Voet, la *bona mens* (AT VIII-1, 45, ll. 12-13), pour la mettre en équivalence avec l'*humana sapientia* (43, ll. 15-17), sur le modèle de la *Regula I* (AT X, 359, l. 6 - 360, l. 15).

2. Cette *bona mens* définit à son tour le domaine de la lumière naturelle, où la théologie révélée ne peut intervenir (AT VII, 598, ll. 5-11), conformément à une distinction déjà fixée par la *Regula III* (AT X, 370, ll. 16-25) et le *Discours de la Méthode* (AT VI, 28, l. 16 [O III, 100]) : ce départ entre les deux lumières, naturelle (raison) et révélée (foi, volonté), devient d'ailleurs aussitôt un argument contre ceux qui prétendent censurer des thèses philosophiques au nom de l'autorité religieuse ; car Voet passe d'une *facultas* (théologie) à une autre (médecine ou philosophie) par une faute de méthode, avant tout abus de pouvoir : "... censuram tuam theologiam absque ullo rationis praetextu ad quaestiones pure philosophicas extendere volueris..." (*) (VIII-2, 132, ll. 17-19). La *ratio naturalis* (51, l. 31) régente absolument le domaine qu'elle suffit à définir (3). Ainsi, face au décret de l'Université qui impose aux professeurs en débat théorique d'être "...contentos modica libertate disserendi in singularibus nonnullis opinionibus..." (AT VII, 593, ll. 11-12), de se contenter d'une liberté restreinte de discussion sur plus d'une opinion, il faut revendiquer sans concession la liberté philosophique, absolue dans les limites de la raison : "... liberum enim semper fuit philosophari." (AT VIII-2, 3, ll. 11-12).

3. Par suite, Descartes mentionne aussi ici sa *Methodus ad quaerendam veritatem* (53, 4-5), dans les termes mêmes de la *Regula IV*, qu'il oppose, comme le faisaient les *Regulae III* et *X*, à la logique de l'École : la *bona mens* ne peut s'exprimer en syllogismes (43, 17 sq.), sauf à sombrer dans la *Sophistarum Dialectica* (46, 16),

"...puerilis illa Dialectica, cujus ope olim Sophistae, nulla scientiam habentes, de qualibet re copiose disserebant ac disputant"*** (50,19-22). Et, conformément à la *Regula IV*, la méthode ne disqualifie les figures du syllogisme que parce qu'elle utilise, comme autant de modèles de la vérité, les figures mathématiques (AT VII, 596, 19). Aucune "magie" (ibid.) ne peut lui être honnêtement opposée, puisque c'est elle qui élimine la magie des formes substantielles (4). Il convient aussi de noter d'autres thèses, directement liées aux *Meditationes*, dont elles offrent un commentaire indispensable. Ainsi la réponse à G. Voet nous donne-t-elle successivement une nouvelle définition de l'innéisme comme ce que "...ex proprii ingenii viribus cognoscere possimus" (AT VIII-1, 166, 24-25, et 166, 15-167, 14), une remarquable définition de *ens* "...ab essendo sive existendo..." (60, 13), une très éclairante distinction entre le *verus Deus et l'alicuius deceptor summe potens* de la *Meditatio I* (60, 16-26) (5). Enfin la cause habituelle de l'erreur trouve, dans le même texte, une détermination temporelle, qui anticipe sur la question de la liberté d'indifférence : "Si vero loquimini de diversis temporibus, quia ille qui nunc habet veram fidem, vel evidentem alicujus rei naturalis scientiam, potest alio tempore illam non habere : hoc inferi tantum infirmitatem humanae naturae, quae semper iisdem cogitationibus non immoratur, non autem quod in ipsa scientia ullum dubium debeat esse" (AT VIII-1, 170, 8-14)***. Quelques mois plus tard, nous retrouvons en effet cet argument, d'abord dans la discussion avec le P. Mesland — "la nature de l'âme est de n'être quasi qu'un moment attentive à la même chose" —, puis dans l'entretien avec la princesse Elisabeth : "... nous ne pouvons être continuellement attentifs à la même chose, quelque claires et évidentes qu'aient été les raisons qui nous ont persuadé ci-devant quelques vérités..." (6) ; ce thème, qui provient certes de la *Meditatio V* (AT VII, 69, 18-20), trouve donc dans la polémique avec Voet un relais sur le chemin de son ultime développement. Ainsi, ces écrits de circonstances appartiennent-ils pourtant indiscutablement à l'œuvre théorique de Descartes : ils en mobilisent explicitement maints thèmes récurrents, qu'ils amplifient et qui, en retour, les confirment (7)." (Jean-Luc Marion, *Préface à La Querelle d'Utrecht*, cit., pp. 9-10)

(*) "...comment vous avez voulu étendre, sans l'ombre d'une raison, votre censure théologique à des questions purement philosophiques... "

(**) "cette Dialectique puérile à l'aide de laquelle les anciens Sophistes, sans posséder aucune instruction solide, dissertaient et disputaient avec une admirable faconde sur n'importe quel sujet"

(***) "Si vous voulez parler d'instantants différents, entendez-vous que celui qui a, maintenant, une foi véritable ou une connaissance évidente de quelque objet naturel pourrait ne pas l'avoir à un autre moment."

(3) G. Voet ne cesse, au contraire, de passer illégitimement d'un domaine à l'autre (AT VIII-1, 32,12-13 ; 33,12-18 ; 75,4-9 ; 88, 8-12 ; 132,15-20 ; 133,17-22 ; 242,18-243,14). Lorsque Descartes lui reproche d'usurper le rôle d'un prophète - "Sic ergo edam Voetius inter Prophetas" (103,27) -, il reprend en fait la mise en garde du *Discours de la Méthode* à propos de la théologie, pour laquelle "...il est besoin d'avoir quelque extraordinaire assistance du ciel, et d'être plus qu'homme." (D.M., AT VI, 8, 16-17 [O III, 86]), et dont il faut s'abstenir "...nisi quatenus modo extraordinario et supernaturali a Deo impellebantur" (AT VIII-1, 124, 13-14). Mais "...omnes homines sumus" (VIII-1, 91, 28), "...des hommes purement hommes..." (D.M., AT VI, 3, 21-22 [O III, 82]).

(4) Les formes substantielles sont discutées, durant la querelle d'Utrecht, en AT VII, 587, 6 sq., et AT VIII-1, 32, 10 ; 26,13 ; et 62, 18.

(5) Il faut insister sur l'importance de cette remarque pour l'interprétation des définitions successives de Dieu dans les *Meditationes* (voir notre analyse dans *Sur le prisme métaphysique de Descartes*, Paris, 1986, § 16, p. 223 sq.).

(6) Voir successivement *À Mesland*, 2 mai 1644, AT IV, 116, 6-8 [O VIII 1, 612; B 454], et *À Elisabeth*, 15 septembre 1645, AT IV 295, 24-28 [O VIII 2, 228; B 521].

(7) On relèvera aussi l'étonnante validation du cogito dans l'hypothèse où l'on conclurait seulement à *sibi videri existere* (AT VIII-1, 165, 11 - 166, 6).

12. ———. 1644. *Specimina philosophiae: seu Dissertatio de methodo rectè regendae rationis et veritatis in scientiis investigandae: Dioptrice, et Meteora*. Amstelodami: Ludovicum Elzeverium.
 "Ex Gallico translata, et ab Auctore perlecta, variisque in locis emendata."
 AT VI, 517-720.
 Édition critique avec une introduction en anglais par Corinna Lucia Vermeulen, *René Descartes, Specimina philosophiae. Introduction and Critical Edition*, Utrecht, "Quaestiones Infinitae", volume 53, (2007).
 "La présente édition critique remplace la seconde partie du volume VI de l'édition d'Adam et Tannery, très insuffisante et manifestement constituée avec peu de soin : C. Vermeulen y a distingué plus d'une centaine d'erreurs (cf. p. 73)." Kavier Kieft, *Bulletin cartésien XXXVIII* (2009), *Archives de philosophie*, 2010/1 (Tome 73), p. 33.
 "Ces essais, que j'ai moi-même écrits en français [...] ont été, quelque temps après, traduits en latin par un de mes amis ; la version m'a été transmise afin que je puisse changer, à discrétion, tout ce qui ne me plaisait pas [...] ce que j'ai fait en plus d'un endroit ; mais, peut-être, en ai-je laissé passer beaucoup d'autres ; et ces derniers seront facilement reconnaissables, par rapport aux autres, parce que, presque partout, le traducteur fidèle s'est efforcé de faire du mot à mot, tandis que j'ai souvent changé le sens des phrases, et j'ai cherché à corriger non pas ses mots, mais mon sens." (Note de Descartes après l'*Index*, traduction par Giulia Belgioioso).
 "Le sieur Elzevier voyant avancer son impression des *Principes* de M. Descartes vers la fin fit solliciter l'auteur de lui permettre d'imprimer en même temps la traduction latine de ses *Essais*, après laquelle les étrangers qui n'avaient point l'usage de la langue française aspiraient depuis la première édition de ces *Essais*. Cette traduction avait été faite depuis peu de mois par M. [Étienne] de Courcelles, l'ancien ministre et théologien français, retiré en Hollande comme M. Rivet, M. Desmarets, M. Blondel, M. de Saumaise, et plusieurs autres savants calvinistes de France. M. de Courcelles avait embrassé le parti des arminiens, et avait même donné lieu à quelques zélés gomaristes de le soupçonner de socinianisme. Il était originaire d'Amiens en Picardie, mais il était né à Genève le 2 de mai 1586. Après avoir été quelque temps ministre des réformés en France, il avait passé en Hollande, et avait succédé à Simon Episcopius dans la chaire en théologie des remontrants à Amsterdam, où il eut Arnaud de Poelenbourg pour successeur, | et après lui Philippe de Limborch. Il mourut à Amsterdam le 22 de mai de l'an 1659."
 (...)
 "Il mit en latin le *Discours de la méthode*, la *Dioptrique*, et le traité des *Météores*. Mais il ne toucha point à la *Géométrie*, soit qu'il la jugeât au-dessus de sa portée, soit qu'il eût avis que M. Schooten se fût chargé de la traduire.
 M. Descartes, ayant donné son consentement pour l'impression de la traduction des trois traités, fut prié de la revoir auparavant, pour juger de sa conformité avec son original. Il ne refusa point d'user de son droit d'auteur, et se servit de cette occasion pour y faire quelques changements, comme nous avons remarqué qu'il fit à ses *Méditations* sur la traduction française de M. le duc de Luynes. Ce fut donc sur ses propres pensées qu'il fit des corrections, plutôt que sur les paroles du traducteur latin, à qui il rendit le témoignage d'avoir été fidèle et scrupuleux, jusqu'à s'efforcer de rendre le sens de l'auteur mot pour mot. Ce témoignage de M. Descartes en faveur de M. de Courcelles se trouvant à la tête de la traduction latine a dû satisfaire toutes les personnes raisonnables, qui auraient été en peine de savoir la raison des différences qui se trouvent entre le français et le latin; et il peut servir à condamner la mauvaise foi du sieur Jacques de Rèves, dit *Revius*, (*) qui à prétendu faire un crime d'infidélité à M. de Courcelles de tous ces changements, et qui a fait injure à M. Descartes en soutenant que tous ces endroits n'exprimaient point sa pensée."
 (Baillet II, chapitre XIV, 213-215.)
 (*) [Jakob Reefsens (1586 - 1658). Voir l'édition moderne de son œuvre éditée par Aza Goudriaan: *Jacobus Revius, A Theological Examination of Cartesian Philosophy. Early Criticisms (1647)*, Leyden, Brill 2002.]

"Le caractère propre du *Discours de la méthode* peut se rechercher aussi dans une deuxième direction : les conditions de sa réception. En effet le " projet " implique, en 1637, l'ambition d'une réception, d'autant plus qu'il s'agit d'une très large réception pour laquelle Descartes renonce au latin et se confie au français : « Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure, jugeront mieux de mes opinions, que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens » (*Discours de la Méthode*, [AT VI] 77, 24-30 [O III, 97]).

(...)

Lors de sa première parution, rien ne laisse supposer que l'usage du français en ait accru la diffusion, bien au contraire. Ainsi, selon A. Baillet, c'est son éditeur lui-même qui suscita, en 1644, une traduction latine du *Discours* et des *Essais* (amputés de la *Géométrie*), les fameux *Specimina*.

(...)

On ne saurait mieux avouer que le vrai public scientifique - " les étrangers " -, que l'éditeur, mieux peut-être que l'auteur, connaît et devine, n'avait pas encore lu le *Discours* et les thèses avant 1644. Bref, s'il fallait encore «... traduire les *Essais* de sa philosophie en une langue qui put contribuer à rendre toute la terre cartésienne », c'est que, justement, le texte français n'avait pas encore suffi à rendre toute cette terre cartésienne. Cet aveu en demi-teinte trouve une indiscutable confirmation dans le nombre comparé des différentes éditions ; alors qu'entre 1637 et la fin du siècle, le *Discours* et les *Essais* ne comptent, en français, que cinq éditions (Leyde 1637 ; Paris 1657, 1658, 1668 deux fois), les *Specimina*, à partir de 1644, en connaissent dix (Amsterdam 1644, 1650, 1656 deux fois, 1664, 1672, 1685, 1692 et Francfort s/M. 1692) ; ainsi les *Specimina* ne font que retrouver l'étiage habituel des autres latins de Descartes : les *Meditationes* reçoivent quatorze éditions jusqu'en 1709 (tandis que leur traduction française n'en offre que quatre) (2). La publication du *Discours* remonte certes à 1637, mais l'on peut soutenir l'hypothèse que sa lecture et sa réception ne commencent vraiment qu'en 1644, avec les *Specimina Philosophiae seu Dissertatio de Methodo Recte regendae rationis et veritatis in scientiis investigandae ; Dioptrice et Meteora. Ex Gallico translata et ab Auctore perlecta, variisque in locis emendata*.

Cette double publication, et donc le retard qu'elle impose à la réception du *Discours* de la méthode et des *Essais*, produit plusieurs paradoxes qui ouvrent autant de questions à la recherche. - Les *Specimina* n'offrent pas seulement une simple traduction latine d'un texte français de référence : ils se donnent comme une édition révisée par l'auteur et par lui ?) corrigée, *ab Auctore perlecta, variisque in locis emendata*. Sans surévaluer la portée de cette indication, que son éditeur a parfaitement pu introduire sans l'avis ou la collaboration de Descartes, il faut relever certaines modifications et ajouts que l'on peut, raisonnablement, attribuer à l'auteur ; ne serait-ce, par exemple, que la célèbre définition marginale de l'idée comme «... omni re cogitata, quatenus habet tantum esse quoddam objectivum in intellectu » [AT VI, 559]. L'étude systématique des variantes entre le texte français et sa version en latin n'a été, jusqu'ici, qu'esquissée (en particulier par E. Gilson) ; elle seule déterminera quel texte a effectivement été lu par le public philosophique." (Jean-Luc Marion, *Ouverture*, dans: Henry Méchoulan (éd.), *Problématique et réception du Discours de la méthode et des Essais*, Paris: Vrin 1988, pp. 18-20)

(2) Nous suivons ici les indications fournies par A. J. Guibert, *Descartes*.

Bibliographie des œuvres de Descartes publiées au XVIIème siècle, Paris, C.N.R.S., 1976. Sur ces questions, on tiendra compte des remarques de P. Costabel, " Propos de bibliographie matérielle. Editions et émissions des œuvres de Descartes de 1657 à 1673 ", in *Bulletin Cartésien* V, *Archives de Philosophie*, 1976, p. 445-456.

13. ———. 1644. *Cartesius (Ms. de Leibniz)*.

Bibliothèque Royale de Hanovre. MS. de Leibniz. Catalogué par Eduard Bodemann, p. 54 de son ouvrage cité p. 549 ci-avant (*), note a avec l'indication : « *Bl. 19-22, ohne Uebersch., fehlerhafte, z. Th. von L. corrig. Abschr.* ».

(*) [*Die Leibniz-Handschriften der Königlichen öffentlichen Bibliothek zu Hannover*, von Dr. Eduard Bodemann (Hannover und Leipzig, 1895)]

AT XI, 647-653; B Op. II, 1394-1405.

Édition critique par Vincent Carraud: "Cartesius", *Bulletin Cartésien XV, Archives de Philosophie*, 1985, 3, pp.1-6; "Cartesius, ou les pilleries de Mr. Descartes" présentation, traduction et annotation par Vincent Carraud, *Philosophie*, mai 1985, pp. 3-19.

Cette copie MS. remplit deux grandes feuilles, dont chacune est pliée en deux : soit en tout quatre feuillets, ou huit pages d'écriture. Elle comprend deux parties bien distinctes, dont la seconde seule porte un titre : *Annotationes quas videtur D. des Cartes in sua Principia Philosophiae scripsisse*. Cette seconde partie commence au tiers environ de la 6e page, et continue jusqu'à la fin de la 8e. Tout ce qui précède, pp. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 (premier tiers de celle-ci), se compose de pensées ou réflexions détachées, dont chacune est séparée de la suivante par un signe : deux petits traits horizontaux, barrés de deux petits traits verticaux. (Le même signe sépare encore la seconde partie de la première.) Cette première partie porte seulement en tête le nom, écrit après coup et au crayon, de *Cartesius*. Les huit pages sont de la même écriture, qui n'est plus celle de Leibniz ; mais celui-ci a fait, de sa main, quelques corrections à des endroits fautifs. Le fait qu'il ait corrigé lui-même ce texte, montre qu'il y attachait une certaine importance, et qu'il le croyait sans doute de Descartes.

Est-ce bien cependant un texte authentique de notre philosophe ? Nous n'oserions l'assurer. Toutefois, dans la première partie, la date d'une observation astronomique, *20 sept. 1642* (p. 65o), serait un argument favorable, et de même quelques renvois aux *Principes*, dans la seconde partie. (Voir ci-avant, p. 545.)" (AT XI, p. 647).

"Cette série de notes, découverte tardivement, constitue une énigme pour les chercheurs. Geneviève Rodis-Lewis a plaidé énergiquement en faveur de son authenticité (166), verdict que Pierre Costabel confirme sans hésitation (167), alors que Vincent Carraud y voit un assemblage éclectique et semble incliner à croire à une série de notes de lecture que Descartes aurait prise sur d'autres auteurs (168), plutôt que vers un ensemble de pensées appartenant au corpus philosophique cartésien." (Vlad Alexandrescu, *Croisées de la Modernité. Hypostases de l'esprit et de l'individu au XVIIe siècle*, Bucarest: Zeta Books 2012, p. 110)

(166) G. Rodis-Lewis, « Cartesius », *Revue philosophique*, 2, 1971, p. 211-220.

(167) P. Costabel, Recension sur l'article de G. Rodis-Lewis cité ci-dessus, 1973, p. 444-446.

(168) V. Carraud, « Cartesius ou les pilleries de Mr Descartes », *Philosophie*, 6, mai 1985, p. 3-19.

"Avant d'aborder les points les plus originaux de ces pages, il convient donc de se demander quelle pourrait être leur provenance.

Le caractère fragmentaire des pensées, leur insertion parmi certaines observations scientifiques répondent bien au nom de *miscellanea* qu'emploie Leibniz, pour évoquer les registres que Clerselier lui a communiqués, ainsi qu'à « Mons. de Tschirnhaus » (5). Or Tschirnhaus est l'auteur de cette copie *Cartesius*, revue et corrigée de la main de Leibniz (6). Leibniz parle de « deux volumes de *miscellanea*, reliés l'un en in-4°, l'autre en in-8°, où il y a beaucoup de choses physiques, des expériences et observations anatomiques de Mons. des Cartes, quelques expériences sur les métaux, et en fait de médecine (... *lacune*). Je m'étonne pourtant, ajoutait-il, qu'il n'y a rien davantage de cette nature » (7). Les indications de Leibniz correspondent parfaitement à la description du « registre en petit quarto », coté E dans l'« Inventaire succinct des Ecrits qui se sont trouvés dans les coffres de Monsr. Descartes après son décès à Stockholm en feb. 1650 » (8) : tableau des angles de réfraction selon Vitellio, poids des métaux, remarques sur l'aimant, et plusieurs séries de feuillets sur la génération des animaux, les « remèdes et vertus des médicaments », et « prenant ledit registre de l'autre côté, il y a seize pages d'observations sur la nature des plantes et des animaux ». » pp. 213-214 (Geneviève Rodis-Lewis, "Cartesius", *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, 2, 1971, pp. 211-220)

(5) AT X, 208-209, écrit de la main de Leibniz, Bibliothèque de Hanovre, Tschirnhaus, n° 159.

(6) Bibliothèque de Hanovre, manuscrit IV, vol. I, 4 k Bl. 19-22 : « Ce manuscrit est sans doute de la main de Tschirnhaus » (P. Costabel, Appendice à la réédition du t. XI d'Adam-Tannery, p. 730 ; le P. Costabel nous a communiqué la photocopie de ce manuscrit, et nous a confirmé l'intérêt scientifique de plusieurs de ces notes).

(7) AT X, 208-209.

(8) AT X, 5-12, et 8-9 pour le registre E.

"Une note du registre *Cartesius* (AT XI 650/BC XIV, Liminaire 1) relate une expérience d'observation d'étoile fixe en date de septembre 1642." Sur cette note voir: Édouard Mehl, "Note complémentaire sur une observation astronomique et la recherche d'une parallaxe stellaire (septembre 1642)", dans *Bulletin cartésien* XLV (2014), *Archives de philosophie*, 2016/1 (Tome 79), pp. 189-193.

14. ———. 1644. *Principia philosophiae*.

AT VIII-1, 1-329; la première édition est précédée d'une lettre-dédicace à la princesse Élisabeth de Bohême (1618-1680); B Op. 1706-2211.

Traduction : *Principes de la philosophie, Première partie, sélections d'articles des parties 2, 3, et 4 et Lettre-Préface*, Texte latin de Descartes. Texte français de l'abbé Picot. Traduction nouvelle par Denis Moreau. Introduction et notes par Xavier Kieft, Paris: Vrin 2009.

Descartes utilise pour la première fois l'expression "principes de ma philosophie" dans la lettre du février 1634 à Mersenne : "Pour la cause qui fait cesser le mouvement d'une pierre qu'on a jetée, elle est manifeste ; car c'est la résistance du corps de l'air, laquelle est fort sensible. Mais la raison de ce qu'un arc retourne étant courbé est plus difficile, et je ne la puis expliquer sans les principes de ma Philosophie, desquels je pense être obligé dorénavant de me taire." (AT I, 287; O VIII 1, 112; B 65).

"Que signifie « philosophie » ? Qu'est-ce qu'un cours de philosophie ? Comme l'indique la *ratio studiorum* des collèges jésuites, et plus généralement la très grande majorité des cours de philosophie, la philosophie comprend quatre parties distinctes : la logique, la physique, la métaphysique et la morale (2). Témoignent de la quadripartition de la philosophie le cours que Descartes a choisi de lire en 1640, celui d'Eustache de Saint-Paul, *Summa Philosophiae quadripartita de rebus Dialecticis, Moralibus, Physicis et Metaphysicis* (Paris, 1609) (3) ou encore, parmi bien d'autres en latin, le premier cours complet de philosophie en langue française, celui de Scipion Dupleix : *Corps de Philosophie contenant la Logique, la Physique, la Métaphysique et l'Éthique* (4). La philosophie dont Descartes livre les *Principia* désigne donc, conformément à son projet initial, le « corps de philosophie tout entier » (AT IX-2, 17 ; Alquié III, 782). C'est pourquoi Descartes peut l'appeler sa Philosophie (5) ou sa *Summa philosophiae* (6), selon une appellation également scolaire. Une somme ne désigne pas un traité complet et qui descend dans les détails (c'est-à-dire « approfondit ») (7), mais au contraire une présentation d'ensemble, sommaire au sens propre, un abrégé. Au demeurant, le texte de la Lettre-préface aux *Principes* attribue-t-il à la philosophie la même étendue et une répartition analogue, selon la comparaison célèbre : « Ainsi toute la philosophie est comme un arbre, dont les racines sont la Métaphysique, le tronc est la Physique, et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences, qui se réduisent à trois principales, à savoir la Médecine, la Mécanique et la Morale » (AT IX-2, 14 ; Alquié III, 779-780)." (Frédéric de Buzon, Vincent Carraud, *Descartes et les « Principia » II. Corps et mouvement*, Paris: Presses universitaires de France 1994, p. 10)

(2) Voir la présentation donnée par Etienne Gilson dans ses *Commentaires au Discours de la méthode*, Paris, Vrin, 6e éd., 1987, p. 117-119.

(3) Plusieurs fois réédité jusqu'en 1626 : voir AT III, 196, et les art. Eustache de Saint-Paul (par R. Ariew et F. Ferrier) du *Dictionnaire des philosophes* et de l'*Encyclopédie philosophique*, Paris, PUF, 1993 et 1992. Pour Abra de Raconis, *Totius philosophiae, hoc est Logicae, Moralis, Physicae et Metaphysicae... tractatio*,

voir AT III, 236. Pour les Conimbres, Tolet et Rubius, voir AT III, 194-196, et Etienne Gilson, *Index scolastico-cartésien*, Paris, Vrin, 1979, p. VIII-IX.

(4) Titre de 1632, qui reprend les éditions des parties séparées de 1600, 1603, 1607 et 1610, souvent rééditées jusqu'en 1645. La collection du « Corpus des œuvres de philosophie en langue française » (Paris, Fayard) a publié ce *Corps de philosophie* (la logique, la physique, la métaphysique et l'éthique sont parues respectivement en 1984, 1990, 1992 et 1994, les trois dernières éditées par Roger Ariew). Deux motifs au moins rendent ces cours tout à fait intéressants. D'une part, ils permettent de prendre conscience de la nouveauté de la physique cartésienne et de son intérêt philosophique propre — tout en mesurant le très grand nombre de questions que Descartes ne traite pas. D'autre part, ces manuels imposent pour plusieurs siècles le vocabulaire technique de la philosophie en français. Voir les art. « Scipion Duplex » [1569 - 1661] (par R. Ariew et J.-R. Armogathe) des dictionnaires cités ci-dessus.

(5) Par exemple dans les Lettres à Mersenne du 3 décembre 1640, ou du 2 février 1643 (AT III, 252, [O VII, 1, 429; B 289] AT III 615 [O VIII 1, 502; B 385]; Alquié III, 15).

(6) Lettre à Huygens du 31 janvier 1642 (AT III, 782; [O VIII 2, 99; B 342] Alquié II, 920).

(7) « Approfondir » ne signifie pas « remonter » aux principes, mais « descendre » dans toutes les conséquences, ou, comme dit Pascal, « pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes » (fr. 511 [édition Lafuma des *Œuvres complètes*, coll. « L'Intégrale », Paris, Seuil, 1963]. Au demeurant Pascal « trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic » (fr. 164). Les *Principia*, au moins dans leurs deux premières parties, n'approfondissent pas (fr. 553). Voir Vincent Carraud, *Pascal et la philosophie*, Paris, PUF, 1992, chap. III.

Dans une lettre à Mersenne du 30 septembre 1640 (avant même l'envoi du manuscrit des *Meditationes*) Descartes écrit : "Je ne ferai point encore mon voyage pour cet hiver (11) ; car, puisque je dois recevoir les objections des jésuites dans 4 ou 5 mois, je crois qu'il faut que je me tienne en posture pour les atteindre. Et cependant j'ai envie de relire un peu leur philosophie, ce que je n'ai pas fait depuis 20 ans (12), afin de voir si elle me semblera maintenant meilleure qu'elle ne faisait autrefois. Et pour cet effet, je vous prie de me mander les noms des auteurs qui ont écrit des cours de philosophie et qui sont le plus suivis par eux, et s'ils en ont quelques nouveaux depuis 20 ans ; je ne me souviens plus que des Conimbres (13), Toletus (14) et Rubius (15).

Je voudrais bien aussi savoir s'il y a quelqu'un qui ait fait un abrégé de toute la philosophie de l'École, et qui soit suivi ; car cela m'épargnerait le temps de lire leurs gros livres. Il y avait, me semble, un Chartreux ou Feuillant qui l'avait fait ; mais je ne me souviens plus de son nom (16)." (AT III, 185; O VIII 1, 409; B 272)

(11) Voir à Mersenne, 30 juillet 1640 (AT III, 127; [O VIII 1, 389; B 262] : Descartes renonçait au voyage envisagé pendant l'été 1640.

(12) Clerselier-Lettres : « depuis 20 ans », omis.

(13) Il s'agit des *Commentaires* sur Aristote, qui constituaient un cours complet de philosophie, établis et publiés à partir de 1592 par des professeurs jésuites du collège de Coimbra, au Portugal (E. Goës, C. de Magalhães et S. Couto) sur la demande du général Claudio Aquaviva et du provincial du Portugal Pedro de Fonseca.

(14) Francisco Toledo (Toletus, 1532-1596), jésuite espagnol, en 1593, enseigne au Collège romain ; il publia à partir de 1561 de nombreux commentaires d'Aristote.

(15) Clerselier-Lettres : « Toletus et Rubius », omis. Antonio Rubio (Ruvius, 1548 - 1615), jésuite espagnol, auteur de plusieurs commentaires d'Aristote.

(16) Eustache de Saint-Paul (Asseline), religieux feuillant, *Summa Philosophica quadripartita*, Paris, 1609; voir à Mersenne, 11 novembre (AT III, 233 l. 11, [O VIII 1, 421] B 283), 3 décembre 1640 (AT III, 251 l. 15, [O VIII 1, 421] B 289 et 22 décembre 1641 (AT III, 470 l. 7 sq., [O VIII 1, 481] B 334). Voir aussi Benoist Pierre, *La Bure et le Sceptre. La congrégation des Feuillants dans l'affirmation des États et des pouvoirs princiers (vers 1560-1660)*, Paris, 2006 (CD-Rom, annexe III).

Première annonce du livre dans la lettre du 11 novembre 1640 à Mersenne : "Pour la philosophie de l'École, je ne la tiens nullement difficile à réfuter, à cause des diversités de leurs opinions ; car on peut aisément renverser tous les fondements desquels ils sont d'accord entre eux ; et cela fait, toutes leurs disputes particulières paraissent ineptes. J'ai acheté la *Philosophie* du Frère Eustache de Saint-Paul, qui me semble le meilleur livre qui ait jamais été fait en cette matière ; je serai bien aise de savoir si l'auteur vit encore (7).

(...)

Je répondrais très volontiers à ce que vous demandez touchant la flamme d'une chandelle, et choses semblables ; je vois bien que je ne vous pourrai jamais bien satisfaire touchant cela, jusqu'à ce que vous ayez vu tous les principes de ma philosophie, et je vous dirai que je me suis résolu de les écrire avant que de partir de ce pays, et de les publier peut-être avant un an. Et mon dessein est d'écrire par ordre tout un cours de ma philosophie en forme de thèses, où, sans aucune superfluité de discours, je mettrai seulement toutes mes conclusions, avec les vraies raisons d'où je les tire, ce que je crois pouvoir faire en fort peu de mots ; et au même livre, de faire imprimer un cours de la philosophie ordinaire, tel que peut être celui du Frère Eustache, avec mes notes à la fin de chaque question, où j'ajouterai les diverses opinions des autres, et ce qu'on doit croire de toutes, et peut-être à la fin je ferai une comparaison de ces deux philosophies (9). Mais je vous supplie de ne rien encore dire à personne de ce dessein, surtout avant que ma *Métaphysique* soit imprimée ; car peut-être que, si les Régents le savaient, ils feraient leur possible pour me donner d'autres occupations, au lieu que, quand la chose sera faite, j'espère qu'ils en seront tous bien aises. Cela pourrait aussi peut-être empêcher l'approbation de la Sorbonne, que je désire, et qui me semble pouvoir extrêmement servir à mes desseins : car je vous dirai que ce peu de métaphysique que je vous envoie contient tous les principes de ma physique.

(...)

Je verrai aussi le cours de philosophie de Monsieur de Raconis (12), qui, je crois, se trouvera ici : car s'il était plus court que l'autre (13), et aussi bien reçu, je l'aimerais mieux. Mais je ne veux rien faire en cela sur les écrits d'un homme vivant, si ce n'est avec sa permission, laquelle il me semble que je devrais aisément obtenir, lorsqu'on saura mon intention, qui sera de considérer celui que je choisirai, comme le meilleur de tous ceux qui ont écrit de la philosophie, et de ne le reprendre point plus que tous les autres. Mais il n'est point temps de parler de ceci, que ma *Métaphysique* n'ait passé." (AT III, 230-234; OT VIII, 1, 421-423; B 283)

(7) Eustache de Saint-Paul Asseline, religieux feuillant (1573 - 26 décembre 1640), est l'auteur d'une *Summa philosophica quadripartita* (Paris, 1609) (*). Sur lui, voir l'article de M. Standaert (*Dictionnaire de spiritualité*, t. 4-2, Paris, 1961, col. 1701-1705).

(9) On sait que le projet, considérablement modifié, donnera en 1644 les *Principia philosophiae*.

(12) Charles-François Abra de Raconis [1580 - 16 juillet 1646], *Totius Philosophiae hoc est Logicae, Moralis Physicae et Metaphysicae : brevis & accurata tractatio*, Paris, 1637 [première édition 1617].

(13) La *Summa* d'Eustache de Saint-Paul.

(*) [Le premier volume de la *Summa philosophica quadripartita, de rebus Dialecticis, Moralibus, Physicis et Metaphysicis*, contenait la logique et l'éthique, le second la physique et la métaphysique.]

"En réalité, les *Principia*, annoncés dans cette lettre pour la première fois, seront un livre d'une conception totalement différente. Il ne s'agit pas d'une brève série de thèses, mais d'un grand livre de 300 pages (in-4°) (2); il ne contient pas un texte de philosophie scolastique comme point de comparaison; et, par conséquent, sa composition était un travail d'au moins trois années (3). Nous n'avons aucune idée de la raison qui conduisit Descartes à abandonner son premier projet ; sa correspondance reste silencieuse sur ce point (4). Mais sa première déclaration reste très importante, parce qu'elle nous rappelle qu'on doit lire les *Principia* comme un livre de classe, un manuel. C'était une aide-mémoire d'instruction, qui portait

comme un défi à une légion (toujours croissante) de publications scolastiques contemporaines et notamment, en France, aux deux manuels dont la correspondance de Descartes signale la lecture à l'automne de 1640, avant de se mettre à écrire les *Principia*: celui du feuillant Eustache de Saint-Paul (1573-1640), et celui d'un client de Richelieu, évêque de Lavaur, François d'Abra de Raconis (mort en 1646) (5)." (Lawrence W.B. Brockliss, "Rapports de structure et de contenu entre les *Principia* et les cours de philosophie des collèges", dans : Jean-Robert Armogathe, Giulia Belgioioso (éds.), *Descartes: Principia philosophiae* (1644-1994), Napoli, Vivarium 1996, pp. 491-492)

(2) Dans l'édition latine de 1644 in-4°.

(3) Les *Principia* ont été écrits au château d'Endegeest près de Leyde.

(4) Selon sa correspondance, il avait abandonné ce projet en décembre 1641, mais il est possible qu'il ait pris la décision beaucoup plus tôt : voyez A.T., n, p. 470: à Mersenne 22 décembre 1641.

(5) Eustache Asseline dit Eustachius de Sancto Paulo, *Summa philosophiae quadrupartita*, Paris, C. Chastellain, 1609; De Raconis, *Totius philosophiae brevis tractatio*, 4 parties en deux volumes, Paris, De la Noue, 1622. Il y avait des éditions de tous les deux à Paris jusqu'en 1640. Ils furent lus par Descartes en novembre 1640 : voyez AT III, pp. 233, 251: correspondance avec Mersenne, 11 novembre et 3 décembre [O VIII 1, 424-425; B 283; O VIII 1, 427-429; B 289].

"En résumé : les *Principia* appartiennent à une tradition bourgeonnante, une tradition toujours relativement neuve, celle du manuel de philosophie. Cependant aux mains de Descartes, cette tradition fut développée dans une direction nouvelle. Les sciences de la philosophie étant réduites à deux, la physique devenait une science inorganique, et la méthode syllogistique, scolastique et historique était remplacée par une méthode quasi-euclidienne. Donc, les *Principia* n'étaient pas un manuel de type traditionnel. Mais, en revanche, il s'agissait certainement d'un manuel dont la structure, le contenu et la méthode d'argumentation étaient déterminés par le besoin de produire un ouvrage manifestement nouveau, mais suffisamment traditionnel pour retenir l'intérêt des lecteurs aristotéliens et susceptible de gagner leurs esprits comme un travail plus solide et plus moderne que ses concurrents. C'est-à-dire, pour comprendre les *Principia* comme texte, on doit réaliser qu'il s'agit d'un livre étroitement associé avec la philosophie des écoles, et pas simplement parce que Descartes restait dans une certaine mesure sous l'influence d'Aristote.

Il est en effet possible qu'un événement dans l'enseignement de la philosophie puisse expliquer pourquoi Descartes a composé les *Principia* au début des années quarante. Il semble qu'il prit la décision d'écrire un manuel pendant le mois d'octobre 1640, à la suite d'une première décision de lire des livres de philosophie scolastique, annoncée à Mersenne le 30 septembre. Cependant la décision de composer un manuel n'était pas une conséquence inévitable de sa lecture d'Eustache, parce que son dessein original était seulement de se préparer mieux pour répondre à une attaque lancée par les jésuites de Paris contre sa *Dioptrique* et ses *Météores* de 1637, attaque que Descartes avait du reste provoquée (52). Il est probable que cette seconde décision peut être attribuée aux activités du médecin mécaniste à l'université d'Utrecht, Henri Regius (1598-1679). Regius se disait disciple de Descartes : il avait été autorisé à expliquer les problèmes de physique à Utrecht en mai de 1640 et le 10 juin il organisa une soutenance publique où on discuta des mérites d'une physiologie mécaniste. Son enthousiasme lui gagna l'hostilité des autres professeurs, surtout du théologien Voetius, qui croyait que la philosophie mécaniste menaçait la foi : Descartes, pendant l'été, fut obligé de défendre son acolyte devant les autorités universitaires (53). On ne peut pas douter que Regius fût un esprit fort, qui développait le mécanisme dans une direction matérialiste et anti-cartésienne (54). En conséquence, on peut suggérer que Descartes se trouva forcé de préparer son manuel pour révéler au monde (hollandais d'abord) quelle était en réalité sa physique et pour démontrer sa compatibilité avec la foi chrétienne (calviniste ou catholique). On doit rappeler que les *Principia* furent publiés d'abord à Amsterdam en latin et que dans le paragraphe final Descartes

soumettait son livre au jugement de l'Eglise, pas spécifiquement l'Eglise catholique (55)." (Lawrence W.B. Brockliss, *op. cit.*, pp. 508-510)

(52) Un jésuite parisien, Bourdin, avait organisé une soutenance au collège de Clermont à Paris où les idées de Descartes étaient critiquées, et Descartes, par Mersenne, avait demandé que la Société lui communiquât ses objections directement : voyez AT III, pp. 160-85: lettres à Mersenne, 30 août, 15 et 30 septembre [1640; O VIII 1, 401-405; B 269; O VIII 1, 405-408; B 271; O VIII 1, 408-414; B 272].

(53) AT II pp. 568-9 [lettre de Regius à Descartes du 14 juillet 1639; B 217], 616-7 [lettre de Regius à Descartes, octobre-novembre 1639; B 223], 624-5 [lettre de Regius à Descartes du 3 décembre 1639 B 229]; III, pp. 1 [lettre de Regius et Emilius à Descartes, janvier 1640; B 238], 60-1 [lettre de Regius à Descartes du 5 mai 1640; B 251], 63-72 [lettre de Regius à Descartes du 5 mai 1640; B 251], 202-3 [lettre de Regius à Descartes du 7 octobre 1640; B 276]: correspondance entre Descartes et Regius, 1639-40.

(54) Regius continuait à soutenir une physique mécaniste à l'Université d'Utrecht en 1641 et Descartes commençait à critiquer plus fortement les idées de son admirateur : voyez AT III, pp. 365-75, 443, 462-4. Aujourd'hui on considère Regius comme un mécaniste dont les idées se développaient indépendamment de Descartes : voyez P. Dibon, *Der Cartesianismus in den Niederlanden*, in *Der Philosophie des 17. Jahrhunderts*, hrsg. von J.-P. Schobinger, Basel, Schwabe, 1992, vol. II, pp. 357-358.

(55) AT IX-2, p. 325. Il est intéressant de constater que dans la lettre à Mersenne où Descartes annonçait son intention d'écrire un manuel (11 novembre), il passa sa colère sur Voetius et informa Mersenne de la tentative du théologien hollandais pour réduire Regius au silence : AT IX-2, p. 231.

Descartes apprend que le Père Eustache est mort : "Je suis désolé de la mort du Père Eustache ; car encore que cela me donne plus de liberté pour faire mes notes sur sa philosophie, j'eusse toutefois mieux aimé le faire avec sa permission, et de son vivant. (22)" (AT III, 286; O VIII 1, 445; B 299)

(22) Voir à Mersenne, décembre 1640 (AT III, 259, [O VIII 1, 433-434] B 291). Eustache de Saint-Paul est mort le 26 décembre 1640.

Le projet originel est abandonné dans la lettre à Mersenne du 22 décembre 1641 : "Je vous renvoie la lettre du Père Bourdin, que j'ai trouvée peu judicieuse ; mais je n'en ai pas voulu toucher un seul mot, à cause que vous me l'aviez défendu (5). Je crois bien que son Provincial l'a envoyé, pour vous demander s'il était vrai que j'écrivisse contre eux, mais non pas pour me menacer de choses qu'ils savent bien que je ne crains pas, et qui peuvent bien plus m'obliger à écrire que m'en empêcher. Il est certain que j'aurais choisi le *Compendium* du Père Eustache, comme le meilleur, si j'en avais voulu réfuter quelqu'un; mais aussi est-il vrai que j'ai entièrement perdu le dessein de réfuter cette philosophie; car je vois qu'elle est si absolument et si clairement détruite, par le seul établissement de la mienne, qu'il n'est s besoin d'autre réfutation; mais je n'ai pas voulu leur en rien écrire, ni leur rien promettre, à cause que je pourrai peut-être changer de dessein, s'ils m'en donnent occasion. Et pendant je vous prie de ne craindre pour moi aucune chose ; car je vous assure que, si j'ai quelque intérêt d'être bien avec eux, ils n'en ont peut-être pas moins d'être bien avec moi, et de ne se point opposer à mes desseins : car, s'ils le faisaient, ils m'obligeraient d'examiner quelqu'un de leur cours, et de l'examiner de telle sorte, que ce leur serait une onte à jamais." (AT III, 470; O VIII 1, 481; B 334)

(5) Le P. Bourdin avait donc remis à Mersenne un écrit confidentiel, pensant bien que Descartes en aurait connaissance ; et celui-ci envoie à Mersenne une lettre destinée à être lue par le P. Dinet (voir dossier Jésuites).

Lettre à Constantin Huygens du 29 juillet 1641 : "Pour la Physique, ou plutôt le Sommaire de toute la philosophie, dont il vous plaît me demander des nouvelles, je ne saurais le faire si tôt imprimer à cause qu'il n'est que peu commencé (6) mais je suis résolu de n'entreprendre aucune autre chose jusqu'à ce qu'il soit achevé. L'épreuve que j'ai faite jusqu'ici des jugements et des objections qu'on me peut faire me donne espoir que je n'aurai pas beaucoup de peine à maintenir mes

opinions lorsque je les aurai publiées, et que cela ne me détournera point du dessein que j'ai de continuer à chercher ce que j'ignore." (AT III, 773; O VIII 2, 95; B 323) (6) Descartes écrivait déjà à Mersenne le 11 novembre 1640 (AT III 233, [O VIII 1,] B 283) : « Mon dessein est d'écrire par ordre tout un Cours de ma philosophie en forme de Thèses, où, sans aucune superfluité de discours, je mettrai seulement toutes mes conclusions, avec les vraies raisons d'où je les tire, ce que je crois pouvoir faire en fort peu de mots », et encore : 31 décembre 1640 (AT III 276, [O VIII 1, 441] B 293) : « J'ai résolu d'employer à écrire ma Philosophie en tel ordre quelle puisse aisément être enseignée. »".

Lettre à Constantin Huygens du 31 janvier 1642 : "Peut-être que ces guerres scolastiques seront cause que mon *Monde* se fera bientôt voir au monde (24), et je crois que ce serait dès à présent, sinon que je veux auparavant lui faire apprendre à parler latin; et je le ferai nommer *Summa Philosophiæ* (25), afin qu'il s'introduise plus aisément en la conversation des gens de l'École, qui maintenant le persécutent et tâchent à l'étouffer avant sa naissance, aussi bien les Ministres (26) que les jésuites". (AT III, 782; O VIII 2, 99-100; B 342)

(24) Le jeu de mots est de Huygens : voir à Descartes, 15 (AT II, 679, B 212) et 28 mai 1639 (AT II, 680, B 214).

(25) Voir à Mersenne, 22 décembre 1641 (AT III 465, [O VIII 1, 480-481] B 333).

(26) Les pasteurs calvinistes.